



AGRICULTURE

STRATÉGIES

Newsletter n°45 : Décapitalisation, nouvelle assurance récolte, influenza

Bonjour,

L'équipe d'Agriculture Stratégies vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui ne devrait pas être « un long fleuve tranquille » pour le monde agricole. Entre la mise en œuvre d'une nouvelle PAC plus que jamais inadaptée par sa complexité et par la forme des soutiens distribués, la volatilité des cours des intrants comme des produits qui fait craindre l'ombre d'un effet ciseau à venir, les difficultés des industries agroalimentaires et l'inflation qui pèse sur les choix des consommateurs, les filières devront une fois de plus faire preuve de leur adaptabilité.

Dans ce contexte incertain, [la nouvelle assurance récolte parviendra-t-elle à séduire ?](#) Alors qu'aux Etats-Unis 85% des cultures principales sont assurées, en France on plafonne à 30%. Mais cette réforme qui entre actuellement en vigueur apporte des évolutions qui pourraient changer la donne : augmentation du taux de subventions des cotisations, abaissement de la franchise, et forte baisse des indemnités pour les non-assurés en cas de catastrophe. Une articulation carotte/bâton à l'opposé du fonctionnement historique des calamités agricoles, conçu pour inciter les agriculteurs à s'assurer. Cependant, certaines dispositions importantes se font attendre : quelle prise en compte des actions entreprises par certains pour se protéger du risque via des investissements ou des changements de pratiques ? Le pool d'assureurs, une mesure indispensable pour éviter la sélection du risque par les assureurs (c'est-à-dire favoriser les agriculteurs les moins soumis au risque) et permettre de proposer à tous des contrats équitables ne sera pas d'actualité avant 2024. Enfin, la méthode pour évaluer le rendement de référence évolue peu, et se base toujours sur un historique récent de l'exploitation, impacté par la succession des aléas climatiques des dernières années, qui ne reflète pas nécessairement le potentiel agronomique. Et, contrairement aux Etats-Unis, nous ne disposons toujours pas d'outils pour couvrir le risque d'une baisse de prix entre semis et récolte.

Côté élevage, les dernières notes de conjoncture de l'Institut de l'Elevage soulignent [la tendance à la décapitalisation du cheptel bovin français](#). Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau mais son accélération récente pose question : la France a perdu plus de 740 000 vaches entre 2016 et 2022. Le cheptel allaitant a notamment perdu 12% de ses effectifs sur les 5 dernières années.

En effet, lorsqu'une exploitation arrête l'élevage, c'est pour toujours. Les vaches qui disparaissent d'un territoire ne sont pas remplacées. Trop de travail, trop d'astreintes, trop peu de revenu, pour une profession montrée du doigt par la société qui ne raisonne plus qu'au prisme des émissions de méthane et de nitrates. Au milieu des nuages, une embellie cependant, la hausse spectaculaire des prix de la viande et du lait en 2022. La montée des prix observée suffira-t-elle à redonner de l'attractivité au métier et une rentabilité à l'élevage français ?

Enfin, nous vous proposons un point sur [l'influenza aviaire et ses conséquences sur l'aviculture française](#). Après un hiver 2021 et un printemps 2022 fortement marqués par l'épizootie d'influenza aviaire, celle-ci a repris de plus belle, affectant la filière volaille française, dont le déficit commercial s'accroît.

La nouvelle vague d'influenza vient peser sur une filière qui risque d'être durablement fragilisée par la répétition des épidémies, alors que les élevages français n'arrivaient déjà plus à répondre à la demande nationale. Le ratio des importations de volaille sur la consommation s'était stabilisé autour de 35% depuis le début des années 2010, et il a repris sa progression depuis 2021, dépassant la barre des 40% pour la première fois en mars 2021. Notre déficit commercial s'est également accru, doublant entre 2018 et 2021.

Bonne lecture,

Jacques Carles, Président d'Agriculture Stratégies
Le 10 janvier 2023